



HIVER 2023-2024

VERCORS : WEEKEND RAQUETTES, RENDEZ-VOUS AU REFUGE !

Randonnée en raquettes itinérante en liberté
3 jours, 2 nuits, 2 jours d'activité

3 jours – 2 nuits – 2 jours d'activité

Un besoin d'évasion pressant et peu de temps pour organiser une échappée pour vous reconnecter à la nature ? ... Et si le **dépassement** était à portée de main, ou plutôt de raquettes ?

Pour les **amoureux de la nature** désirant **s'immerger en montagne** le temps d'un week-end (ou en décalé !), nous vous avons concocté une **micro-aventure** de 2 jours à travers les paysages nordiques du Vercors.

Cheminer à travers les **forêts de sapins immenses**, faire sa trace dans la **neige vierge de l'alpage** puis finir sa journée dans authentique **refuge d'altitude** et déguster un **bon dîner** près de la **cheminée** : on a déjà hâte d'y être !

Une aventure immersive **sous les flocons**, accessible à tous, à glisser aisément et sans aucune modération dans votre programme hivernal !

LES PLUS DE CE SÉJOUR :

- Une micro-aventure clés en main pour s'évader : réservation des hébergements, coordination du circuit et sélection des itinéraires par nos soins,
- Chaque jour : 2 itinéraires au choix selon vos envies sportives,
- Un **accès facile** en transports en commun depuis Grenoble, pas besoin de partir loin pour goûter aux joies de la nature !

PROGRAMME

Jour 1 : Autrans-Méaudre

Accueil en fin de journée à Méaudre, charmant village « Vertacomoricorien » niché sous la pointe nord du Vercors. Installation dans votre chambre tout confort pour la soirée. Vous en profitez pour sortir les cartes et préparer votre itinéraire du lendemain.

Jour 2 : Autrans-Méaudre - La Molière

Après un bon petit-déjeuner saveurs locales, vous enfillez les vêtements chauds et chaussez les raquettes. Dehors, l'air frais et pur cristallise la nature en pause hivernale. **Au choix pour cette première journée** : 2 itinéraires selon vos envies et votre forme du jour. Par l'un ou l'autre, vous découvrez l'immense **alpage de la Molière**. Vous êtes aux premières loges pour profiter du spectacle de la nature : la chaîne des Alpes est à couper le souffle ! Le soir venu, un moment convivial vous attend au refuge...

Afin de vous offrir une expérience unique d'immersion en montagne, nous avons sélectionné un refuge qui n'est pas accessible par la route. Le transport de vos bagages n'est donc pas assuré. Vous portez vos affaires réduites pour 2 jours (change pour la nuit, votre change du lendemain, pique-nique et eau). Vous pourrez laisser à l'hébergement du J1 le reste de vos affaires.

A. Itinéraire découverte, pour s'élever en douceur.

Vous empruntez la navette du village puis embarquez à bord du télésiège pour une ascension aisée sur les crêtes bordant l'extrémité nord du massif. Vous cheminez par le GR sur un magnifique sentier entrecoupé de panoramas, tantôt sur l'intérieur, tantôt sur l'extérieur du massif. Possibilité de poser votre sac au refuge afin d'explorer l'alpage plus "léger".

Dénivelée : + 100 m ; - 175 m Longueur : 6 km Horaire : 3 h

B. Itinéraire sportif, pour les mordus !

La navette du village vous dépose sur le vaste plateau de Gève, domaine de ski nordique où s'entraînent nos champions de la discipline. Quelques noms connus pourraient glisser devant vous ... Vous progressez à travers l'immense forêt de sapins anciens. Ne vous méprenez pas .. ! Vous n'êtes ni en Laponie, ni au Canada ... mais bien au cœur du Vercors. Vous rejoignez ensuite l'itinéraire « découverte » pour atteindre le refuge.

Dénivelée : + 680 m ; - 415 m Longueur : 14 km Horaire : 6 h

Jour 3 : La Molière - Autrans-Méaudre

Ce matin, réveil paisible dans le Grand Nord ... Ah non ! Vous êtes toujours dans le Vercors ! Un café bien chaud en main et quelques tartines prépareront votre corps pour cette 2ème journée sur les hauteurs. Les lève-tôt seront récompensés par un lever de soleil hivernal : froid et pourtant si magique... Deux itinéraires possibles pour regagner Autrans. De retour au camp de base : vous retrouvez les affaires laissées la veille. Dispersion.

A. Itinéraire découverte, retour au village

Vous plongez vers l'ouest pour revenir au village, un arrêt s'impose à la cascade de Bellecombe, figée dans la rudesse de l'hiver.

Dénivelée : + 270 m ; - 740 m Longueur : 10 km Horaire : 3 h 30

B. Itinéraire sportif, l'échappée belle continue !

Vous continuez à longer la grande Crête de la Molière en direction du sud. Vous ralliez votre point de départ par un dédale de sentiers abrités avant de tomber sur les hameaux typiques du Vercors avec leur architecture traditionnelle. Une dernière petite montée vous mène en haut des tremplins de saut à ski (toujours en activité) d'où vous pourrez vous imprégner une dernière fois de ce paysage hivernal.

Dénivelée : + 530 m ; - 970 m Longueur : 18 km Horaire : 6 h

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Remarques : Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu le programme, soit au niveau de l'organisation, soit de la météo, situation exceptionnelle de pandémie etc. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Enneigement : Vous êtes avant tout des amateurs de pleine nature. Si la neige venait à manquer, nous assurons tout de même le séjour en randonnée pédestre. En aucun cas nous n'annulons ou reportons le séjour. Avec ou sans leur manteau blanc, les paysages du Vercors restent aussi beaux. La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant de chaudes lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 en fin d'après-midi à l'hébergement à Méaudre (ou Autrans selon disponibilités au moment de votre réservation).

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute :

Appelez le 04 76 95 23 51

Arrivée en voiture

Autrans-Méaudre se situe à 1 000 m d'altitude. **Vous êtes donc en milieu montagnard ; les équipements neige sont indispensables (pneus neige / chaînes).**

Météo des routes et infos routes : au 08 92 69 19 77 ou sur www.itinisere.fr.

* **En venant du Nord** via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Suivez alors la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, prendre à droite direction Autrans par la D106. Passer le col de la Croix Perrin et redescendre. Au pied du col, continuer en

direction d'Autrans. Possibilité de vous garer à proximité de l'hôtel sur la « voie parking ».

* **En venant du Sud** via Valence : prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard de Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Traverser le village en direction d'Autrans. Traverser Autrans, puis se garer sur la « voie parking ». Votre hôtel se trouve à proximité. Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne en général). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ».

Covoiturage

Un moyen de transport économique, écologique et convivial... au départ de chez vous ou d'une grande ville à proximité. Rendez-vous sur : www.blablacar.fr

Arrivée en train

- Train ou TGV jusqu'à la Gare SNCF de Grenoble, horaires et informations au 36 35 ou www.sncf-connect.com ou encore sur le site www.bahn.com/fr.

- Puis bus régulier pour Autrans-Méaudre (ligne T64 puis T66). Il se prend depuis la gare routière, attenante à la gare SNCF. Ce bus est direct ou avec changement à Lans en Vercors.

Horaire à titre d'exemple des Cars Région Auvergne Rhône Alpes : Grenoble 17 h 00 - Méaudre 18 h 21 (village).

À vérifier auprès de la compagnie Cars Région Auvergne-Rhône Alpes Transisère au 04 26 16 38 38
Astuce : pour rechercher vos horaires, cliquer sur « [Itinéraires](#) » et non sur « Horaires ».

Achat du titre de transport directement à la gare routière de Grenoble (6,90 € le trajet).

DISPERSION

Le jour 3, à Autrans-Méaudre après l'étape.

Retour en voiture

Itinéraire inverse de celui de l'aller

Retour en train

Vous prenez un bus au départ d'**Autrans-Méaudre** pour rejoindre la **Gare SNCF** de Grenoble.

Horaire à titre d'exemple des Cars Région Auvergne Rhône Alpes :

Méaudre 16 h 22 - Grenoble 17 h 35

Méaudre 17 h 27 - Grenoble 18 h 50

À vérifier auprès de la compagnie Cars Région Auvergne-Rhône Alpes Transisère au 04 26 16 38 38.
Astuce : pour rechercher vos horaires, cliquer sur « [Itinéraires](#) » et non sur « Horaires ».

Bus non réservable.

Attention, les samedis des vacances scolaires étant chargés, la compagnie **Transaltitude** vient en renfort de la ligne Transisère. Son avantage : ses bus sont réservables. Pour connaître les horaires spécifiques et effectuer votre réservation, rendez-vous sur [Transaltitude](#) Tarif : environ 15,50 € (tarif 2023). Votre place est ainsi garantie. Nous vous recommandons vivement cette alternative si vous voyagez un samedi.

Si vous désirez prolonger votre séjour :

Merci de nous le signaler lors de votre inscription auprès de notre agence : 04 76 95 23 51

NIVEAU

Niveau physique 2 à 3 sur une échelle de 5 :

Les randonnées proposées varient de 4 à 6 heures de marche par jour.

Dénivelée moyenne : 585 m Maximum : 670 m

Longueur moyenne : 13 km Maximum : 18 km

Horaire moyen : 5 h Maximum : 6 h

Selon les conditions d'enneigement, la pratique des raquettes peut se révéler plus physique que la marche. D'une semaine à l'autre, la neige peut être dure ou molle, profonde ou stable. Par ailleurs, le fait de chausser une raquette au pied ajoute un poids complémentaire qui peut avoir son importance dans la gestion de l'effort.

Pour ce séjour en conditions hivernales, il est nécessaire d'être déjà familier avec le milieu montagnard en hiver. Vous devez savoir lire une carte et suivre les indications de notre topoguide.

HEBERGEMENT

1 nuit en gîte-hôtel de charme ou hôtel en chambre : draps et serviette fournis.

1 nuit en refuge : prévoir un drap-sac ainsi qu'une petite serviette de toilette. Pour rappel, le transport de vos bagages n'étant pas assuré vous devrez porter vos affaires pour la nuit ainsi que votre change du lendemain.

Repas :

Dîners et petits déjeuners servis chauds.

Les pique-niques ne sont pas compris dans votre formule : pour randonner en toute tranquillité nous vous conseillons de les commander à l'avance, au moment de la réservation. Si vous ne prenez pas l'option, il vous sera toujours possible de commander directement à l'étape. Dans ce cas prévenez l'hébergement au minimum 48 h à l'avance.

Le ravitaillement est facile à Autrans, point de départ de votre randonnée raquettes. Si vous ne prenez pas les pique-niques, prévoyez suffisamment de vivres pour les 2 jours.

PORTAGE DES BAGAGES

Pour vous offrir une expérience unique en pleine nature, nous avons sélectionné un refuge qui n'est pas accessible par route, le transport de vos bagages n'est donc pas possible. Vous portez vos affaires réduites pour 2 jours. Le sac que vous portez contient votre change pour la nuit et votre change du lendemain. Vous pourrez laisser à l'hôtel quelques affaires pendant votre séjour.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 - 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage.
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre circuit.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

À partir de 2 personnes minimum. Pas de départ « solo » pour des raisons de sécurité.

DOSSIER DE RANDONNEE

Dans les 21 jours précédant votre départ et après réception du solde, nous vous adressons votre carnet de route. Celui-ci comporte le topo guide et les fonds de cartes tracés pour la raquette.

Si votre inscription intervient à moins de 15 jours du départ, votre carnet de route vous sera remis sur place.

Nous consulter si vous souhaitez des dossiers et cartes supplémentaires : + 65 € le dossier.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Bien appréhender l'environnement montagnard avec ses aléas climatiques qui passent d'une extrême à l'autre rapidement est important. Bien équipés, vous profiterez d'autant mieux de vos vacances !

Matériel de raquettes à neige (raquettes, bâtons et chaussures).

Possibilité de louer du matériel (raquettes + bâtons) sur place (voir OPTIONS).

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut comme pour le bas du corps, privilégier le « multi-couches ». C'est-à-dire plusieurs épaisseurs de vêtements que vous ôterez ou ajouterez au gré de la température et de l'effort.

Par exemple :

- un sous-pull thermique à manches longues en matière respirante (fibre creuse)
- une doudoune pour son pouvoir calorifique (idéale pour la pause de midi pendant laquelle on a tendance à se refroidir)
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex

Par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Ne négligez pas le bas du corps. Le principe du « multi-couches » s'applique également : pantalon + sur pantalon ou bien collant + pantalon.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à vous **découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Éviter les combinaisons de ski, trop chaudes et encombrantes.

La liste idéale :

- 1 bonnet
- 2 paires de gants
- tee-shirts manches courtes en matière respirante (1 pour 2 jours de marche)
- 2 sous-pulls thermiques à manches longues en matière respirante et thermique
- 1 veste polaire
- 1 veste doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus
- 1 collant ou un caleçon thermique
- 1 pantalon de trekking ou d'outdoor souple, thermique, confortable et déperlant. Proscrire le pantalon de ski alpin.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex peut parfois être nécessaire. Si vous avez un, il sera mieux dans votre valise qu'à la maison.
- chaussettes d'hiver (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier les chaussettes spécifiques randonnée type « bouclette » qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée en bon état, tenant bien la cheville et imperméables, à semelle

type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (vérifiez notamment si la colle de la semelle tient encore et ré-imperméabilisez-les). Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne permettent pas de chausser les raquettes à neige.

- 1 paire de guêtres. Si votre pantalon possède des « soufflets », cela n'est pas nécessaire.
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir

Équipement :

- 1 drap-sac pour la nuit du J2 au refuge.
- 1 petite serviette de toilette compact.
- 1 sac à dos de 35/40 litres, muni d'une ceinture ventrale et permettant impérativement d'accrocher les raquettes sur le sac.
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum)
- 1 boîte hermétique et 1 fourchette-cuillère pour les pique-niques si vous les commandez.
- des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos valises : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands)
- 1 couteau de poche
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage)
- 1 drap de bain
- boules Quiès ou tampon Ear (facultatif)
- papier toilette
- crème solaire + écran labial
- 1 frontale ou lampe de poche
- 1 couverture de survie
- appareil-photo, jumelles (facultatif)
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange

Pharmacie personnelle :

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- vitamine C
- 1 pince à épiler
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains)

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Date de début	Date de fin	Etat	Prix par Personne
02/03/2024	30/03/2024		290 euros

OPTIONS :

Pique-niques :

+ 25 € / pers.

Location de matériel (Raquettes + Bâtons) :

+ 20 € / pers.

Vous souhaitez prolonger votre séjour dans le Vercors :

+ 83 € / pers. en 1/2 pension en chambre à 2

+ 105 € / pers. en 1/2 pension en chambre individuelle

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement pour 2 nuits
- draps et serviettes le 1er soir
- la demi-pension (dîners et petits déjeuners)
- le carnet de route, les cartes avec l'itinéraire, les traces GPS sur demande,
- la taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les assurances
- les frais d'inscription
- le matériel (raquettes + bâtons + chaussures)
- le transport de vos bagages
- les pique-niques
- les boissons
- le ticket d'accès aux navettes du J1 (aller simple env. 4 €) et télésiège du J1 (aller simple env. 6 €)
- les draps et la serviette au refuge
- le transport de votre domicile à votre premier hébergement

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

CARTOGRAPHIE

IGN Top 25, 3235 OT et 3236 OT.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Parc naturel régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé *Vercors d'en haut*, commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
 - un *livre des enfants*, avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...). Titre de cet ouvrage : *Dis, raconte-moi le Vercors*.
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard *À la découverte du Vercors* éditions Glénat.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée *jadis, au pays des Quatre Montagnes* : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

ADRESSES UTILES

- Sites Internet :

www.vercors.fr

www.parc-du-vercors.fr

- Parc naturel régional du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les Vertacomioriens !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est
- Le Royans isérois au nord-ouest
- La Gervanne au sud-ouest
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois
- Le Vercors central
- Le Diois au sud

- Le Trièves au sud-est

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrasyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicrosiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau.

Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicrosiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIX^{ème} siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX^{ème} siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercoulaine, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la [Seconde Guerre mondiale](#), le [maquis](#) du Vercors fut une importante base de la [Résistance](#) française réfugiée dans le [massif du Vercors](#), véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence